



Déclaration de la FSU11 au CTSD du 2 mars 2017.

Faut-il réellement s'étonner qu'une enquête de la DARES publiée au mois de décembre ait mis en évidence le fait que les enseignants sont en moyenne plus touchés par les risques psycho-sociaux que les autres catégories d'agents publics de même niveau de formation ?

Pouvons-nous légitimement nous en étonner alors que la réforme du collège a été imposée contre la grande majorité des enseignants, que les horaires d'enseignement ont été réduits, les options et les classes euro ou bilingues réduites à peau de chagrin et les disciplines fragilisées ?

Le grand épuisement parmi les enseignants ne peut qu'être constaté devant la lourdeur des tâches, la masse des prescriptions et la multiplication des réunions (conseil école-collège, EPI, AP, LSU...). Le dialogue avec les parents s'est obscurci par des bulletins de plusieurs pages. Par ailleurs, la modification du DNB et des programmes des 4 niveaux en collège en même temps a largement contribué à l'accroissement de la souffrance au travail des enseignants.

Ce sont la professionnalité et les conditions de travail des enseignants de collège qui sont vivement malmenés, d'autant plus que les seuils d'ouverture de classe sont bien trop élevés !

En ce qui concerne notre département, on constate que les BMP n'ont pas diminué de manière suffisante pour envisager une rentrée dans de bonnes conditions et représentent une précarisation certaine de notre métier. De plus, même si les compléments de service effectués par les enseignants dans d'autres établissements ont diminué pour les prévisions de la rentrée 2017, ils demeurent encore trop importants. Partager son service dans l'Aude c'est bien souvent être exposé à des trajets sans possibilité d'utiliser les transports en commun, avec des emplois du temps difficiles ! A nouveau, de trop nombreux collègues seront bringuebalés sur plusieurs collèges, sommés d'accepter heures supplémentaires, avec des projets imposés, des réunions multiples, à moins que lassés, ils ne préfèrent la demande de temps partiel pour échapper au complément de service !

Alors évidemment dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nos collègues songent de plus en plus à quitter le métier d'enseignant. 44% déclarent ne pas se sentir capable de faire ce métier jusqu'à la retraite d'après l'enquête citée plus tôt, ce qui est inquiétant pour l'avenir de la profession et de l'éducation nationale...